



Administration

Dispositions générales

- ◆ L'achat d'un service (cours, événement ou consultation personnelle) nécessite la création d'un compte sur notre site Web.
- ◆ L'accès à un service requiert d'accepter les conditions d'utilisation en vigueur et de remplir le « Formulaire de santé », à l'une des étapes de création du compte.
- ◆ Toute personne mineure doit obtenir l'accord d'un parent ou de la personne légalement responsable.
- ◆ L'achat d'un service est valide pour une seule personne — il ne peut être cédé ni partagé.
- ◆ Toute communication peut se faire par courriel.
- ◆ En cas de perturbation prévue ou imprévue (par exemple : panne du système informatique), un avis est publié sur notre page Facebook, et une notification individuelle est envoyée selon les préférences de communication indiquées dans le compte de l'élève. L'avis précisera notamment la cause et la durée estimée.

Paieement

- ◆ Le prix facturé correspond au tarif affiché le jour de l'achat sur notre site Web (www.perceptionslibres.com). Ce tarif peut être modifié sans préavis et tout achat effectué avant un changement de prix ne sera pas majoré.
- ◆ Les taxes en vigueur dans la province de Québec sont appliquées.
- ◆ Les **modes de paiement** suivants sont acceptés :
 - dépôt direct (un spécimen de chèque de l'entreprise peut être fourni sur demande);
 - virement *Interac* (inscrire le courriel « admin@perceptionslibres.com »). Habituellement, aucune question de sécurité n'est requise, mais certains établissements bancaires l'exigent encore, auquel cas la réponse doit être « yoga ».
- ◆ **Lors du paiement**, l'élève doit inscrire dans le champ « raison du virement » ou « message au destinataire » le numéro associé à son compte utilisateur.
- ◆ **L'échéancier de paiement** varie selon le service acheté.
 - Cours à la séance, Événement et Consultation personnelle : payable en 1 seul versement, au moment de l'inscription.
 - Cours en session :
 - Option payable en 1 seul versement, au moment de l'inscription;
 - Option payable en 2 versements : montants sensiblement égaux, à intervalles réguliers (par exemple, à l'inscription et au milieu de la session). En cas de non-paiement selon l'entente, l'accès au service pourra être suspendu jusqu'au règlement complet du solde.
- ◆ Le contrat sera dûment constitué au moment de l'émission de la facture détaillée (incluant la description du service et/ou du produit, de même que toute autre information pertinente). Au préalable, nous nous engageons à valider la perception d'un fonds dans un délai raisonnable.

Comportement

- ◆ Aucun propos violent, injurieux ou haineux ni aucune forme de violence physique ne seront tolérés. Dans un tel cas, tout achat sera annulé sans remboursement et toute tentative d'abonnement sera rejetée.

Cours/Événement/Consultation personnelle

Détails techniques

- ◆ Les services sont offerts en ligne (en direct) via une plateforme de visioconférence, soit l'**application Teams**.
- ◆ Une connexion Internet est requise, et l'élève est responsable des frais associés à son utilisation.
 - La qualité de l'image et de l'affichage des services en ligne peut varier en fonction de plusieurs facteurs propres à sa connexion, comme la vitesse de son réseau, la qualité de l'équipement utilisé, ou encore son emplacement par rapport à la borne Wi-Fi.
- ◆ Les cours offerts en groupe sont limités à un nombre maximal d'élèves, mais **aucun nombre minimal** n'est exigé.
- ◆ Dans la mesure du possible, les cours en session peuvent être enregistrés et rendus disponibles en différé, sans possibilité de téléchargement. Ce service, qui n'est toutefois pas garanti, est offert pour une période de 7 jours suivant la fin de la session.
 - Ce service et le contenu visionné dans le cadre de celui-ci sont destinés exclusivement à un usage personnel et non commercial. Pendant la période d'utilisation, l'élève bénéficie d'un droit limité, non exclusif et non transférable. L'élève doit utiliser ce service de manière appropriée, en respectant les lois et règlements en vigueur.

- L'élève accepte de ne pas archiver les informations contenues dans ce service, ni de les reproduire, distribuer, modifier, afficher, publier, accorder une licence permettant de les utiliser, créer des œuvres dérivées de celles-ci, les offrir à la vente ou de les utiliser à d'autres fins. Si les conditions mentionnées précédemment sont enfreintes, l'accès au service pourra être restreint ou interrompu sans compensation.
- Bien que l'intention soit d'enregistrer uniquement la présentation du personnel enseignant, l'élève comprend que son image pourrait apparaître dans le contenu enregistré et être vue par les autres élèves de son groupe qui visionne ledit contenu. L'élève consent et autorise que l'enregistrement (qui peut contenir son image) soit rendu disponible.
- ◆ Lors d'un cours en groupe (à la séance ou en session) ou d'un événement, le **micro de l'élève est désactivé par défaut**. L'élève peut l'activer pour prendre la parole.
- ◆ L'**activation de la caméra** de l'élève ainsi qu'un cadrage permettant de bien voir l'ensemble de ses mouvements sont recommandés, afin que le personnel enseignant puisse offrir un service plus personnalisé et sécuritaire.
- ◆ L'élève doit s'assurer de pratiquer dans un **environnement dégagé et sécuritaire**.
- ◆ Le port de vêtements confortables, non offensants et adaptés à une bonne liberté de mouvement, est aussi recommandé.
- ◆ Nous nous réservons le droit d'annuler un cours, un événement ou une consultation personnelle pour des raisons extraordinaires. L'ensemble du corps étudiant inscrit sera informé via nos réseaux sociaux et selon les préférences de communication indiquées dans leur compte. Une date de reprise sera communiquée ou, selon la situation, un cours à la séance pourra être émis.

Admission

- ◆ L'élève doit **nous contacter par courriel (idéalement)** ou par téléphone pour effectuer une réservation. Notre plage horaire pour traiter les demandes correspond aux heures d'ouverture de l'administration.
- ◆ Les **réservations ferment 3 heures avant le début du service** concerné.
- ◆ Cours à la séance – en groupe –
 - Il est possible de réserver **jusqu'à 6 heures ouvrables avant la clôture des réservations**, sous réserve de places disponibles. Passé ce délai, l'accès ne sera plus possible.
- ◆ Cours en session – en groupe –
 - L'inscription est possible **jusqu'à 2 semaines après le premier cours**, sous réserve de places disponibles. Passé ce délai, l'accès ne sera plus possible.
- ◆ Le lien de participation est envoyé par courriel, au plus tard 1 heure avant le début du cours.

Annulation d'une réservation

- ◆ Cours à la séance – en groupe –
 - L'élève peut annuler sa présence prévue **jusqu'à 6 heures avant** le début de la rencontre, en nous contactant par courriel (idéalement) ou par téléphone; cela lui évitera de perdre le montant payé pour le service.
- ◆ Cours privé, Événement et Consultation personnelle
 - L'élève peut annuler sa présence prévue **jusqu'à 24 heures avant** le début de la rencontre, en nous contactant par courriel (idéalement) ou par téléphone; cela lui évitera de perdre le montant payé pour le service.

Retard

- ◆ Cours à la séance – en groupe – et Événement
 - Passé un **délai de 5 minutes** après le début du cours, la salle virtuelle ne sera plus accessible afin de ne pas perturber le déroulement de la séance. L'élève ne sera donc pas admis, et cela sera considéré comme une absence.
- ◆ Cours en session – en groupe –
 - Passé un **délai de 5 minutes** après le début du cours, la salle virtuelle ne sera plus accessible afin de ne pas perturber le déroulement de la séance. Dans ce cas, l'élève ne sera pas admis, et cela sera considéré comme une absence. L'élève pourra toutefois suivre le cours en différé, si un enregistrement est disponible.
- ◆ Cours privé et Consultation personnelle
 - L'élève doit **nous prévenir** et s'assurer de recevoir un accusé de réception. Peu importe l'heure à laquelle l'avis de retard nous parvient, la durée du service sera limitée au temps restant jusqu'à l'heure de fin prévue. Aucun crédit, compensation ou reprise de temps pour la durée perdue ne sera accordé ni offert.
 - Si l'élève ne se présente pas à l'heure prévue et omet (involontaire ou volontaire) d'aviser son retard, le personnel enseignant débutera une **période d'attente de 10 minutes maximum**. Si l'élève arrive dans ce délai, la durée du service sera limitée au temps restant jusqu'à l'heure de fin prévue. Aucun crédit, compensation ou reprise de temps pour la durée perdue ne sera accordé ni offert. Sinon, passé le délai d'accommodement, cela sera considéré comme une absence.

Absence

- ◆ L'absence à une réservation entraîne automatiquement la perte du service réservé, lequel sera considéré comme utilisé. Aucun remboursement ni report ne sera possible.

Certificat médical

- ◆ Sur présentation d'un document médical officiel, une entente pourra être établie afin d'accommoder l'élève.

Résiliation

- ◆ Cours à la séance, Événement, Consultation personnelle : aucun remboursement ni crédit ne sera accordé après l'achat.
- ◆ Cours en session (en groupe ou en privé)
 - **Annulation de l'inscription, avant le début des cours** : sans frais et remboursement complet. Nous demandons de nous informer le plus tôt possible, surtout pour les cours en groupe. Comme nous limitons le nombre d'élèves afin d'offrir un service de qualité, chaque place compte, et une annulation tardive rend difficile la possibilité de la réattribuer.
 - **Annulation de l'inscription, après le début des cours** :

Mention exigée par la Loi sur la protection du consommateur

46.1 « (Contrat de service à exécution successive relatif à un enseignement, un entraînement ou une assistance conclue par un commerçant itinérant).

Le consommateur peut résilier le présent contrat à tout moment en envoyant la formule ci-annexée ou un autre avis écrit à cet effet au commerçant. Le contrat est résilié, sans autre formalité, dès l'envoi de la formule ou de l'avis.

Si le consommateur résilie le présent contrat avant que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale ou dans les 10 jours qui suivent celui où chacune des parties est en possession d'un double du contrat, selon l'échéance la plus longue, le consommateur n'a aucun frais ni pénalité à payer.

Si le consommateur résilie le contrat après que le commerçant ait commencé à exécuter son obligation principale et après les 10 jours mentionnés au quatrième alinéa, le consommateur n'a à payer que :

- a) le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat ; et*
- b) la moins élevée des 2 sommes suivantes : soit 50 \$, soit une somme représentant au plus 10 % du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.*

Dans les 10 jours qui suivent la résiliation du contrat, le commerçant doit restituer au consommateur l'argent qu'il lui doit.

Le consommateur aura avantage à consulter les articles 58 à 65 et 190 à 196 de la Loi sur la protection du consommateur (chapitre P-40.1) et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur.

D. 1148-90, a. 8; D. 495-2010, a. 5. »¹

Ci-dessous, un formulaire de résiliation conforme à l'article 79.6.10 du Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur.

Formule de résiliation

« (LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, ART. 190)

À :

(nom du commerçant)

.....

(adresse du commerçant)

Date :

(date d'envoi de la formule)

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie le contrat

(N°

(numéro du contrat s'il est indiqué)

conclu le à

(date de la conclusion du contrat) (lieu de la conclusion du contrat)

.....

(nom du consommateur)

.....

(signature du consommateur)

.....

(adresse du consommateur)

D. 994-2018, a. 47. »²

¹ <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/P-40.1,%20r.%203>

² <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/P-40.1,%20r.%203>